

DÉLIBÉRATION**COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le six décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Madame Valérie VÉRON, Monsieur Olivier BÉZIE, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUMEUX, Monsieur Nicolas LEDUC, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Madame Laëtitia NYS, Monsieur Jean-Charles OLIVE, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

EXCUSÉS : Madame Gaëlle BOURGEOIS *ayant donné pouvoir à Madame Christelle ESNAULT*, Monsieur Olivier CADIOT, Madame Catherine HAMON et Madame Marie-Danielle RICHARD

ABSENTS : Madame Sabine ANGINARD, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Louise MOREAU et Madame Marine VIAUD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Léa GUILLET

Nombre de conseillers	
En exercice.....	33
Présents.....	25
Votants	26

DCM n°254/2023 - 1.1.9

**Aménagements de la cour de la salle de la Mairie et
rue du Lavoir - marché de travaux - attribution -
décision modificative numéro 011/2023 du budget 2023
de la commune**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Ce marché comprend l'aménagement de la cour de la salle de la Mairie et un aménagement rue du Lavoir.

Aménagement de la cour de la salle de la Mairie

Des crédits d'un montant de 18 000,00 euros ont été ouverts sur le budget 2023 de la commune pour la réfection de la cour de la salle de la Mairie de Maumusson affectée à la restauration scolaire.

Le projet consiste à remplacer le revêtement en gravillon de la cour affectée à cette salle par un enrobé avec plantation d'un arbre au centre de ladite cour pour apporter un peu d'ombre.

Le montant des travaux a été estimé en interne à 15 000 euros TTC, auquel il y a lieu d'ajouter 3 000 euros TTC pour le marquage au sol pour des jeux de cour. Cette prestation est hors marché, car il a été souhaité la confier au prestataire retenu pour le marché annuel de marquage au sol.

Rue du Lavoir

Des travaux sont à prévoir devant les propriétés numérotées 40 et 41 de la rue du Lavoir pour résoudre un problème d'écoulement des eaux pluviales. Lesdits travaux portent sur la création d'une bordure. En option, il a été demandé que la pose d'une grille Aco Drain ainsi que l'abaissement de bordures devant l'entrée de la propriété numérotée 40 de la rue du Lavoir soient chiffrés.

Le dossier de consultation a été transmis à trois entreprises le 13 octobre 2023. La date limite de remise des offres a été fixée au 02 novembre courant. Au terme de cette consultation, deux offres recevables ont été déposées. La troisième a été déposée hors délai.

À noter que, vu l'absence de technicité particulière des travaux, le seul critère d'analyse des offres était le prix.

L'analyse des offres a été soumise à l'avis de la commission communale « Marché à procédure adaptée » le 04 novembre 2023. Celle-ci a émis un avis favorable pour retenir le classement des offres proposé par le rapport d'analyse des offres.

En application de ce classement, l'offre la mieux disante est la suivante :

Entreprise attributaire	Travaux	Montant HT de l'offre de base avec option	Montant TTC de l'offre de base avec option
CHAUVIRÉ TP	Aménagement de la cour de la salle de la Mairie	16 672,00 euros	20 006,40 euros
	Rue du Lavoir (avec l'option)	3 265,00 euros	3 918,00 euros
Total		19 937,00 euros	23 924,40 euros

Il est précisé que l'écart entre l'estimation et le coût réel des travaux prévus dans la cour de la salle de la Mairie s'explique par le fait que ladite cour est inaccessible par camion, ce qui impose de travailler à la brouette et à la pelle pour l'application des enrobés.

Il est demandé de prévoir la réalisation de ces travaux pendant une période de vacances scolaires.

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant le règlement intérieur des marchés publics de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE,

Considérant l'avis favorable des membres de la commission communale « Marché à procédure adaptée » réunis le 04 décembre 2023,

Considérant que les crédits ouverts sur le compte 2151-4300 (Maumusson - voirie) sont suffisants pour le règlement des travaux de voirie rue du Lavoir,

Considérant que les crédits ouverts sur le compte 2113-5303 (salle de la Mairie) sont insuffisants pour le règlement des travaux dans la cour de la Mairie, il y a lieu de prévoir l'adoption de la décision modification suivante :

Augmentation des crédits			Diminution des crédits		
Opération	Compte	Montant	Opération	Compte	Montant
5303 (Salle de la Mairie de Maumusson)	2113 (Terrains aménagés autres que voirie)	2 100,00 euros	5302 (Église de Maumusson)	2031 (Frais d'études)	2 100,00 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté :

- **SUIT** l'avis émis par les membres de la commission communale « Marché à procédure adaptée » le 04 décembre 2023 ;
- **RETIENT** le classement des offres tel que présenté dans le rapport d'analyse des offres ;
- **ATTRIBUE** le marché public pour les travaux dans la cour de la salle de Mairie et rue du Lavoir à la société CHAUVIRÉ TP de VALLONS-DE-L'ERDRE pour son offre avec option d'un montant total de 19 937,00 euros HT, soit 23 924,40 euros TTC ;
- **APPROUVE** la décision modificative numéro 011/2023 du budget 2023 de la commune telle que présentée ci-dessus ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Délibération publiée le 14 décembre 2023

Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU

La secrétaire de séance,
Léa GUILLET



Envoyé en préfecture le 14/12/2023
Reçu en préfecture le 14/12/2023
ID : 044-200078079-20231212-DCM_254_2023-DE

